LE BULLETIN DE DÉCLIC 17/18 **N°27 PRINTEMPS - ETE 2014**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

MUNICIPALES
Les engagements des candidats pour notre quartier p. 5

TENDANCE
Créateurs, stylistes : nos quartiers se lancent dans la mode p. 10

MONUMENTS
La Villa des Arts sauvée de la spéculation p. 13

TRANSPORTS
A vélo dans le quartier : 2 roues qui en valent bien quatre p. 14

Le jardin Martin Luther King s'agrandit

EN AVRIL 2014, LE PARC MLK A GAGNÉ 2,2 HECTARES. ESPACE AMÉNAGÉ EN BOSQUETS, MASSIFS, TERRAINS DE JEUX… C'ÉTAIT PRÉVU DANS LE PLANNING DES TRAVAUX DE LA ZAC.

Accéder à cette nouvelle partie du jardin est facile : on peut entrer par le boulevard Berthier, l'avenue de Clichy où une entrée est créée, et par un passage provisoire sous le Belvédère.

C'est un jardin fleuri de massifs perdus dans les bosquets

On peut flâner dans des bosquets de pins sylvestres, de bouleaux, de chênes, de charmes amortissant le bruit du boulevard Berthier en contrebas.

«…Le cycle des saisons sert de support pour déterminer la nature des plantations : il guide le choix des essences pour que du sud au nord, une saison plus qu'une autre soit mise en valeur », selon la Revue de la Mairie de Paris.

Il y a aussi une plage verte, pelouse, pas mesquine du tout pour les pique-nique aux soirs des belles saisons, près d'un plan d'eau, pas encore aménagé, l'espace prévu accueillant les terrains de jeux installés près de la rue Cardinet pendant les travaux de la ligne M14.

C'est un lieu de détente

On peut faire un parcours de santé dans les bosquets. Les petits enfants ont leur aire de jeu.

Et pour les très très grands : des terrains de boules, des bancs pour jeux de dames et d'échecs, dominos, belote et tarots.

Le mobilier du jardin semble de meilleure qualité que celui installé dans la première partie du jardin, les jeux d'enfants plus créatifs.

Des jeux d'eau

Abandonnée pendant les travaux, la fontaine surprise refonctionne. Comme un Grand Canal, une longue fosse humide prolonge celle de la partie plus ancienne du parc, là où s'épanouissent les iris jaunes. Dès la réouverture, les canards sont revenus. Ce grand plan d'eau est prévu près de la plage verte.

Une concession type restaurant

Et tout cela, on le verra du Belvédère. Le bâtiment de la Forge, enfin en réhabilitation, sera relié au Belvédère érigé au dessus de la voie de la petite ceinture. Le Belvédère doit accueillir une concession « de type restaurant ». déCLIC17/18, dès 2007, avait lancé l'idée d'une guinguette qui aurait pu être gérée par un lycée hôtelier. Les prix seraient ainsi plus accessibles que ceux de tel restaurant installé dans l'immeuble qui jouxte l'entrée du parc, rue Cardinet.

Pas sûr que l'option soit retenue.

Cette partie du jardin a beaucoup de charme même si les pelouses sont encore protégées, les arbres jeunes, forcément jeunes. Et, en 2018, ouvriront 3,5 hectares complémentaires dans la partie ouest.

SOMMAIRE

→ L'EDITO

• Les tribulations des Chinoises avenue de Clichy.....p. 3

→ LA VIE DU QUARTIER

• Le parc MLK s'agrandit..... p. 2

• Batignolles, les travaux vont bon train..... p.4

• Nos lecteurs écrivent..... p. 19

→ DOSSIER

• Municipales, les engagements des candidats..... p.5

→ LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER

• Une interview d'Olivier Orsi, directeur des centres d'animation du XVIIe.....p. 9

→ MUTATIONS

• Nos quartiers se lancent dans la mode..... p. 10

→ HISTOIRE ET MONUMENTS

• Bientôt un nouvel accès pour le cimetière Montmartre ?..... p. 12

• La Villa des Arts sauvée de la spéculation immobilière..... p. 13

→ A VELO DANS LE QUARTIER

• 2 roues qui en valent bien 4..... p. 14

→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE

• 30 mars 1814 à la Barrière de Clichy, chronique d'un combat incertain. p. 16

→ PAROLE D'HABITANT

• « Je me souviens de l'avenue de Saint-Ouen et de son petit bal musette. »..... p. 18

AIRES DE JEU

Les petits enfants ont leur aire de jeu, les plus grands aussi (ci-contre).

PLAGE ET PLAISIR…

Déclic17/18 avait proposé pour le parc Martin Luther King un point lecture : livres, petite terrasse, fauteuils et transats, à l'exemple de celui de la plage du Havre (ci-dessous). Qu'attend la ville de Paris ?

LES TRIBULATIONS DES CHINOISES AVENUE DE CLICHY

AVENUE DE CLICHY. DES PROSTITUÉES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES. DES CLIENTS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX. DES RIVERAINS DE PLUS EN PLUS EXASPÉRÉS.

La rénovation de l'avenue de Clichy, la réfection des trottoirs, chacun s'en félicite. Dommage que ces trottoirs soient de plus en plus gangrenés par la prostitution.
En lieu et place d'une amélioration du cadre de vie, contribuant à la montée en gamme de l'offre commerciale, on assiste, pour le moment, à une amélioration du cadre de travail des prostituées…
Qu'on nous comprenne bien : les adhérents de déCLIC 17/18, comme les gens du quartier, ne sont pas particulièrement pudibonds.
La prostitution a toujours existé sur l'avenue de Clichy, connue, presque familière. Le fait nouveau, depuis quelques années, est la déambulation entre la place de Clichy et La Fourche d'escouades de prostituées chinoises, parfois une trentaine, que la police qualifie de « marcheuses ». On est ainsi passé d'une avenue affichant quelques prostituées, à une « avenue de la prostitution »*.

Pas loin du commissariat. Les gens du quartier supportent mal cette occupation permanente des trottoirs et le contingent de clients qui interpellent voire importunent les passantes. Cette présence pesante ne favorisera pas l'installation des commerces de proximité et de qualité, tant attendus.

Que faire ? Légalement, la prostitution n'est pas un délit, à la différence du racolage (bien difficile à prouver). Mais héberger les passes des prostituées, c'est du proxénétisme hôtelier et certains de ces hôtels ne sont pas loin du commissariat du XVIIe.

Les élus mobilisés. déCLIC 17/18 n'est pas resté inactive devant cette détérioration. Nous avons rencontré Rachel Costard commissaire principal du XVIIe le 18 novembre 2013. Résultat : quelques prostituées ont été interpelées en décembre dernier. La plupart d'entre elles sont passées côté XVIIIe…
Reprenant la lettre d'une résidente de l'avenue de Clichy, déCLIC 17/18 a alerté les élus. Et a reçu des réponses d'Annick Lepetit, député du secteur, de Brigitte Kuster maire du XVIIe, de Myriam El Khomry, adjointe au maire de Paris (prévention-sécurité), élue du XVIIIe.
Dans une longue lettre, Annick Lepetit évoque *« l'évolution de la prostitution depuis une dizaine d'années. Nous avons fait face avant tout à des réseaux mafieux internationaux, qui achètent et revendent des femmes, les baladent de trottoir en trottoir à travers l'Europe, s'assurent de leur obéissance par la menace, la violence, qui souvent les frappent et les violent.* […] *Aujourd'hui, c'est vraisemblablement un réseau chinois qui exploite ces personnes. »*
Et elle rappelle la loi votée en décembre 2013 *« qui aidera les autorités à démanteler les réseaux, responsabilisant les clients, frappant les mafias au porte-monnaie, permettant de tarir ce marché à la source »*. Nous prenons acte, mais combien de temps faudra-t-il attendre avant la publication des décrets d'application ?
Myriam El Khomry, outre la saisie des commissaires des deux arrondissements, *«* [Je] *saisis la BRP, brigade de répression du proxénétisme, et la vice-procureure chargée du XVIIIe, Françoise Guyot ».*

Vous pouvez découvrir l'intégralité des réponses des élus sur declic1718.org

** Voir notre article « Les trottoirs de Clichy » dans le n° 21 - Printemps 2010 sur le site declic1718.org*

DÉCLIC 17|18

LE BULLETIN DE DÉCLIC 17/18 N°27 PRINTEMPS -ETE 2014
Prix 1 € - TIRAGE : 4000 exemplaires
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Jean-Bernard Gonzalez, Marie-Claire Klode, Denis Lagarde, Joëlle Le Morzellec, Philippe Lefrançois, Pierette Mani, Jean-Philippe Martinent, Françoise Mousel, Christiane Nasica, Barberine d'Ornano, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans le Bulletin n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : déCLIC 17/18
• Crédits photographiques : déCLIC 17/18
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Mise en page : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Expressions II 10, rue Bisson 75020 Paris
• Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

DÉCLIC 17/18
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.95.07.75
www.declic1718.org

ZAC BATIGNOLLES : LES TRAVAUX VONT BON TRAIN

Samedi 24 mai, les responsables du projet ZAC Batignolles ont organisé une visite de chantier des Lots E6 et E7 (côté avenue de Clichy avant l'hôtel Ibis). En présence de Brigitte Kuster et de son équipe, dans le froid, nous avons découvert le bâtiment de l'EHPAD. Cette maison de retraite comprend une unité Alzheimer au rez-de-chaussée. Les chambres des autres résidents sont toutes en épi ce qui permet d'offrir à chacun un petit balcon sans vis à vis.
Nous avons appris pendant la visite que la future grande terrasse végétalisée, située au premier étage ne sera pas accessible aux retraités, dont les premiers arrivants sont prévus pour janvier 2015. La visite s'est poursuivie dans l'immeuble voisin dans un appartement au 4e étage. Les 86 logements devraient être livrés au dernier trimestre 2014. Chacun est personnalisé par sa propre couleur dans une palette de beige, gris et marron-bordeaux. Le rez-de-chaussée de cet immeuble en accession a été acheté par le diocèse de Paris. Une chapelle est en cours de réalisation, ainsi qu'un centre d'aide pour les jeunes et une salle polyvalente.
La visite s'est terminée avec les petits immeubles de logements sociaux, en face, qui partageront un beau jardin avec les immeubles années 1930 déjà existants. Parmi les 50 logements que compte cet îlot, 8 sont ULS (Unités de Logements Spécialisés) pour les personnes en situation de handicap moteur lourd. Nous avons également appris lors de la visite que la récupération des ordures par pneumatique fonctionnait déjà.
La visite de ce chantier, en retard de plusieurs mois, permet de réaliser à quel point la densité des habitations va être importante, les immeubles étant très proches les uns des autres. ⊙

LA PISCINE BERNARD LAFAY FAIT PEAU NEUVE

La piscine Bernard Lafay (79, rue de la Jonquière dans le XVIIe arrondissement), sera fermée du 16 juin au 15 septembre pour des travaux de rénovation. Construite en 1980, elle a déjà connu de longues périodes de travaux. Il y a cinq ans, elle a été fermée pendant au moins six mois, pour des améliorations techniques dans les sous-sols, afin d'obtenir une eau plus claire et moins chlorée. Aujourd'hui, ce sont les bassins qui vont être complètement rénovés et recevoir de nouveaux carrelages. Les habitués espèrent vivement que les délais annoncés seront tenus, qu'il ne sera pas joué les prolongations comme la fois précédente. Nous profitons de cette information pour rendre hommage à la dynamique et chaleureuse équipe de maîtres nageurs, dont les excellents cours d'aqua gym ne cessent d'attirer de nouveaux adeptes. ⊙

PUBLICITÉ

LA LIGNE 14 SUR LES RAILS

Les travaux de prolongement de la ligne 14 ont enfin commencé en mars ! Ce n'était pas trop tôt, car si l'on s'en tient au calendrier officiel, la date de mise en service est prévue à «l'horizon 2017 » pour le STIF (Syndicat Transport d'Ile de France). A voir !
Pour rappel en chiffres, c'est un tracé de 5,8 km de tunnel, 4 stations supplémentaires dont Pont Cardinet et Porte de Clichy, un budget de 1,2 milliard d'euros (hors taxes !), 12 500 voyageurs attendus sur le prolongement aux heures de pointe et… 25 % de voyageurs en moins sur la Ligne 13. ⊙

DOSSIER

DÉCLIC 17/18 INTERVIENT JOUR APRÈS JOUR POUR L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE. LES PÉRIODES ÉLECTORALES ÉTANT DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS DE LA VIE DÉMOCRATIQUE, COMME NOUS L'AVIONS FAIT EN 2008, NOUS AVONS INTERROGÉ LES CANDIDATS, PRÉSENTÉ NOS DEMANDES ET ENREGISTRÉ LEURS RÉACTIONS.

ELECTIONS: LES ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

JEAN GABIN DANS LE FILM « LE PRÉSIDENT » (1961). EN DÉMOCRATIE, C'EST LE RÔLE DES CITOYENS D'INTERPELLER LES POLITIQUES.

L'association déCLIC 17/18 a adressé aux têtes de liste des XVIIe et XVIIIe arrondissements un questionnaire (consultable sur declic1718.org). Brigitte Kuster et Annick Lepetit pour le XVIIe, Eric Lejoindre et Pierre-Yves Bournazel pour le XVIIIe ont répondu au nom de leurs colistiers. Les Verts EELV XVIIe (Pauline Delpech) et XVIIIe (Pascal Julien) nous ont adressé une contribution commune.
Dans les semaines précédant les élections, nous avons rencontré ces candidats. Ce sont nos interlocuteurs réguliers comme ils le seront pendant la mandature 2014-2020, dans la majorité ou l'opposition. Leurs réponses consultables sur declic1718.org ont à nos yeux valeur d'engagement.
Il n'était pas possible de les reproduire dans leur intégralité : il nous aurait fallu plus de 20 pages.
Et ces réponses sont de longueur très inégale. Nous avons dû les résumer, en les citant le plus possible, accompagnant ces réponses de nos commentaires, au risque de déplaire...
Nous avons choisi de ne retenir ici que les thèmes les plus « locaux ».
Pour autant, des questions comme l'éventuelle création d'une police municipale, le déplafonnement des amendes destinées à mieux sanctionner les incivilités, l'augmentation des effectifs des inspecteurs de la propreté, des contrôleurs des étalages, des gardiens de square, le respect du droit au sommeil des riverains dans les rues « où on s'amuse », les troubles générés par une prostitution massive ont à nos yeux une importance primordiale.
C'est le cas aussi de l'évolution nécessaire des structures de concertation que sont les Conseils de quartier qui ont montré leurs limites.
A ces questions aussi, les candidats ont répondu, souvent longuement.
On lira leurs réponses intégrales sur le site declic1718.org
Et déCLIC 17/18 reviendra sur ces thèmes. Nos interlocuteurs auront l'occasion de préciser leurs propositions. Nous les ferons connaître à nos lecteurs.

→ TRANSPORTS

• Pour **alléger la ligne 13**, déCLIC17/18 avait lancé l'idée d'une noria de bus.
B. Kuster et P-Y Bournazel se déclarent favorables à *« un renfort de l'offre de bus »*.

MUNICIPALES 2014 : LES CANDIDATS ONT RÉPONDU A NOS QUESTIONS

A. Lepetit et E. Lejoindre rappellent les améliorations apportées à la ligne 13 (portes palières), la création de la voie réservée entre la Place et La Fourche, le renfort des lignes de bus 31, 54, 81, 74, 66, 95, depuis 2011, A. Lepetit conclut : *« Même s'il peut y avoir des améliorations, le nombre de bus ne remplacera jamais la capacité d'un métro, en nombre de voyageurs. »* Pour EELV, *« trop de bus génèrent des effets d'accordéon (cortège de bus dont certains sont vides) : mieux vaut des bus qui circulent normalement que beaucoup qui piétinent »*.

• déCLIC17/18 s'était impliquée dans le **projet de la Traverse Batignolles-Bichat TB-B.**
Lancé en décembre 2011 après deux ans d'études, ce minibus électrique peine à trouver son public. déCLIC17/18 suggérait une révision de son parcours (n° 26, p. 11), suscitant quelque émoi. B. Kuster et P-Y Bournazel disent y être favorables, comme EELV qui néanmoins ne pense pas que *« les bus doivent être archipleins en permanence pour être considérés comme utiles »*.
E. Lejoindre et A. Lepetit rappellent que *« le trajet actuel est le fruit d'une longue concertation entre les mairies des XVIIe et XVIIIe, à laquelle les conseils de quartier ont été associés »*, que des choix ont été faits, qu'une modification impliquerait l'accord des deux mairies, des CCQ et de la RATP, A. Lepetit précisant *« je me suis engagée à demander aux autorités de transports publics l'affichage du temps d'attente aux arrêts* [...] *et à étudier la possibilité de mettre des bancs là où c'est faisable »*.

• On se félicitera de la quasi unanimité dans les réponses à nos questions sur **la « dédieselisation » des bus RATP et la marche vers les bus hybrides,** E. Lejoindre et A. Lepetit rappelant les engagements d'Anne Hidalgo (commande de 300 bus hybrides dès le début du mandat), le vote du STIF en décembre 2013, et l'expérimentation dès décembre 2014 d'un bus 81 de grande capacité 100 % électrique.

• déCLIC17/18 réclamait **une deuxième sortie à la station La Fourche accessible aux handicapés.**
B. Kuster et P-Y Bournazel s'y déclarent favorables, *« à terme »* pour P-Y B. C'est aussi le choix des candidats EELV. En revanche, pour A. Lepetit et E. Lejoindre, *« cette idée louable est peu efficace* [...] *les personnes à mobilité réduite (PMR) pourraient entrer à la station La Fourche, mais ressortir nulle part, aucune station de la ligne 13 n'étant équipée à la différence de la future ligne 14, le STIF, la RATP et la Ville ont fait le choix de rendre prioritairement accessible aux PMR le réseau de bus. »* Dont acte.
A la demande de déCLIC 17/18 de **remplacer la sortie-bunker qui défigure La Fourche**, A. Lepetit *« ne renonce pas à convaincre la RATP* [...] *une question de financement... »*. E. Lejoindre nous incite *« à poursuivre les sollicitations envers la RATP »*. Message reçu, le soutien des élus ne sera pas de trop !

→ VOIRIE (ET ENVIRONNEMENT) + QUALITÉ DE VIE
• Faut-il **limiter l'entrée des véhicules dans Paris**, à l'image de nombreuses métropoles, en commençant par les plus polluants et les plus encombrants ?
P-Y Bournazel y est favorable, préconisant *« non un péage urbain mais un éco-pass autorisant un certain nombre de voitures, à certains moments de la journée, dans certaines zones, faisant un distinguo entre déplacements personnels et professionnels »* alors que B. Kuster précise que *« l'accès des véhicules polluants doit être limité parallèlement au développement de l'offre de transports en commun* [...] *toute limitation de ce type nécessitant une concertation avec les syndicats de transporteurs, le Medef, la CCI. »*
A. Lepetit n'est pas favorable à un péage urbain *« créant discrimination sociale et territoriale »* et préfère *« une politique volontariste de transports en commun ou de modes de déplacements alternatifs à la voiture »*. E. Lejoindre propose en outre de *« diminuer les nuisances des poids lourds en fixant l'objectif de 50 % des livraisons du dernier kilomètre en mode non-diesel d'ici 2017, pour atteindre le zéro diesel en 2020 »*.

PUBLICITÉ

PARIS **Chez Eusebio**

Mosaïques aux murs, pata negra au plafond… l'endroit porte encore les stigmates d'une hispanisation passée. Mais, ces derniers temps, cet historique repère ibère, à l'abri du métro aérien, était plutôt en berne, jusqu'au retour dans les parages d'Eusebio (ex-Casa-Eusebio). Derrière son comptoir marbré, l'Espagnol scalpe une « patte noire », tranche un chorizo et déroule sa Galice à coups de gambas (paprika, piment) et de calamars à l'encre. A «tapasser»?Desfiletsd'anchois marinés qui font trempette dans une huile d'olive mouchetée d'ail, des croquettes de morue et un fromage de brebis de la Mancha. Et puis une paella terre-mer à tomber, au riz rond bien bombé et juste safrané, escorté de moules, de coques, de crevettes et de poulet. Au rayon *botella*, le rioja Banda Azul (18 €) boucle cette virevoltante *vuelta*. Charles Patin O'COOHOON

14 rue Miollis Paris (XV)
09-50-33-04-30
Formules : 14,50 € et 15,50 € (au déjeuner). Carte : 20-30 €.

L'INSTALLATION DE JARDINIÈRES SUR LES TROTTOIRS : CE QUI A ÉTÉ POSSIBLE DANS LE QUARTIER VERT MAIRIE DU XIVe DOIT L'ÊTRE DANS LE QUARTIER VERT CAVALLOTTI.

Les élus EELV demandent *« l'interdiction des 4x4, le contournement de Paris les jours de pollution ».*

• Mettre en sens unique les avenues de Clichy (au nord de La Fourche) et de Saint-Ouen.
B. Kuster dit y avoir toujours été favorable quand P-Y Bournazel estime la question *« complexe : on ne peut pas prendre d'engagement avant d'avoir étudié la question avec les services de la voirie ».*
Pour A. Lepetit *« nous poursuivrons la rénovation de ces avenues mais la mise en sens unique ne peut pas se faire avant 2017, compte tenu des travaux du tram T3 ».* E. Lejoindre juge aussi qu'il *« il faut attendre le fonctionnement de la ZAC Batignolles »* avant d'établir ces sens uniques.
Les candidats EELV au contraire *« regrettent que les travaux soient programmés sur plusieurs années »*, auraient souhaité *« un traitement continu de la Place Clichy aux portes ».*

→ VERDIR LES QUARTIERS VERTS CAVALLOTTI , MAIRIE DU XVIIE, JONQUIÈRE, LE CARREFOUR GUY-MÔQUET ?
Nous demandons l'installation de jardinières sur les trottoirs et/ou la chaussée de ces quartiers verts.
B. Kuster *« regrette que la mairie de Paris octroie par arrondissement un nombre limité de jardinières »*, souhaite davantage de murs végétalisés *« ainsi que la façade de la mairie du XVIIe »* (une idée lancée par déCLIC 17/18, voir n° 21 p. 2). Mais, pour EELV, *« la multiplication des jardinières pose des problèmes d'entretien, main-d'œuvre, quantité d'eau, mais il existe des jardinières conçues pour économiser l'eau... »* A suivre...

• Comment garantir aux piétons l'usage des trottoirs ? (contrôle des terrasses, étalages, consommateurs de boissons, 2 roues motorisés 2RM) .
déCLIC17/18 se félicitera de l'unanimité des réponses : nos revendications avancent...
EELV note *« la moitié des déplacements à Paris sont piétonniers. Il est juste que les piétons se réapproprient l'espace public ».*
E. Lejoindre s'engage *« nous demanderons un contrôle mieux organisé et dissuasif sur le long terme de la part de la DU et avec un renfort de la DPP. Il faudra certainement procéder à des opérations spécifiques afin de garantir une libération pérenne de l'espace public ».*

Questionnée sur l'élargissement des trottoirs rue La Condamine entre Lemercier et Clichy, B. Kuster répond *« oui, à voir avec le Conseil de quartier Batignolles-Cardinet ».* La Ville va donc pouvoir terminer ce chantier inachevé depuis des années !

PUBLICITÉ

MUNICIPALES 2014 : LES CANDIDATS ONT RÉPONDU A NOS QUESTIONS

• Mettre en place la Charte de Qualité des commerces avenue de Clichy ?
Une idée lancée par déCLIC17/18, étayée par de nombreuses études, reprise par la Ville, encalminée depuis deux ans…
Unanimité des réponses. Citons A. Lepetit, *« l'avenue de Clichy mérite mieux et cette charte représente un premier pas important dans son embellissement, d'autant qu'elle a été élaborée au moment de la rénovation de l'avenue ».*

• Bilan de l'aménagement du terre-plein Clichy-Rochechouart
Après dix ans, cet espace « fatigue », l'entretien est insuffisant et des étals de souvenirs bas de gamme donnent une triste image de Paris aux millions de touristes.
P-Y Bournazel préconise *« un renforcement des amendes pour toutes les personnes et entreprises qui détérioreront l'environnement ou le pavé parisien et l'entretien de ce terre-plein afin de présenter la meilleure image de notre ville ».* Il propose pour ces

PUBLICITÉ

UN DÉBALLAGE BOULEVARD DE ROCHECHOUART : ILLÉGAL ET PAS VRAIMENT SYMPA.

produits un « label Montmartre ». E. Lejoindre précise *« la Ville de Paris souhaite inscrire "le fait à Paris" comme un label et il serait logique que les produits en vente sur les places autorisées fassent la promotion de ces produits ».*
B. Kuster est *« favorable aux contrôles réguliers contre la vente à la sauvette et les terrasses et étalages abusifs ».*
Pour EELV « *Paris doit proposer des produits locaux* (via un label ?) ».
Les uns et les autres étant d'accord, cela devrait se faire vite. déCLIC17/18 le leur rappellera.

• Relancer et élargir l'intervention de la SEMAEST dans le secteur des Epinettes
La SEMAEST, société d'économie mixte de la Ville reprend des locaux commerciaux en déshérence, les rénove et les remet sur le marché pour favoriser artisanat et commerce de proximité.
Voilà longtemps, déCLIC17/18 avait demandé son intervention aux Epinettes. Ce qu'elle a fait dans le cadre de l'opération Vital Quartier, avec des résultats divers. Il est temps de relancer cette opération.
A. Lepetit répond : *« Depuis 2008, nous avons accueilli, entre autres, une boulangerie rue Guy-Môquet, un caviste rue Legendre et une épicerie fine rue de la Jonquière. Je souhaite poursuivre cette dynamique qui favorise l'installation d'activités économiques au cœur des Epinettes.* »
B. Kuster se dit *« favorable au développement et à l'extension de l'intervention de la SEMAEST* [et propose] *une action renforcée sur l'avenue de Clichy ».*
→ RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES RÉPONSES DES CANDIDATS SUR NOTRE SITE DECLIC 1718.ORG

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUETE

→ DES QUESTIONNAIRES ont été envoyés par mail après contact téléphonique direct le 20 février 2014 à tous les candidats. Tous n'ont pas répondu. Les réponses nous ont été retournées entre le 7 et le 11 mars 2014, soit avant les municipales.

« LIEUX DE CULTURE ET DE LOISIRS, LES CENTRES D'ANIMATION DU XVIIe AIDENT À L'INSERTION »

UNE INTERVIEW DE OLIVIER ORSI, DIRECTEUR DES CENTRES D'ANIMATION DU XVIIe.

Envie de cours de claquettes, d'apprendre à danser le Hip Hop ou le Modern Jazz ? Tentés par des cours de magie ? Passionnés par le dessin ? Envie de maîtriser le chant ? Besoin de yoga ? Titillés par des cours d'oenologie ? Vous rêvez de brûler les planches ? Vous avez des projets et vous recherchez de l'aide ? Vous avez besoin de soutien scolaire ? Cette liste de vos envies que proposent les deux centres d'animation du XVIIe, Interclub 17, 47 rue de Saussure et le Centre d'animation de la Jonquière, 88 rue de la Jonquière, n'est bien sûr pas exhaustive mais donne une idée de la riche palette d'activités proposées. Saviez-vous que près de 800 000 personnes ont au moins pratiqué une activité ou assisté à un spectacle dans ces deux centres ?

Qu'est-ce qu'un centre d'animation et comment il fonctionne ?
Les centres d'animation ont été mis en place par la Ville de Paris pour renforcer l'offre éducative, culturelle, sociale et de loisirs pour le public et tout particulièrement pour la jeunesse. L'association, retenue après un appel d'offres dans le XVIIe, choisit et élabore un programme d'activités aussi large que possible, d'activités de loisirs à caractère culturel, physique, artistique, technique ou scientifique. Elle développe également des actions de sensibilisation à l'environnement et assure une éducation des jeunes à la citoyenneté. Enfin des actions d'insertion répondant au mieux aux besoins de la population des quartiers d'implantation sont organisées.

Qui gère les deux centres d'animation ?
C'est l'association Actions pour les Collectivités Territoriales et Initiatives Sociales Sportives Culturelles et Educatives (Actisce). Les deux centres sont répartis sur deux sites dont la programmation est plus cohérente à l'échelle de l'arrondissement. Ils sont complémentaires et des passerelles existent : une troupe théâtrale peut répéter rue de Saussure et jouer rue de la Jonquière.

Quelle est la spécificité du Centre de la Jonquière ?
C'est son théâtre. Le Centre aide à la création et soutient les jeunes compagnies, souvent des compagnies en devenir, en pré professionnalisation. Elles jouent pendant une semaine au théâtre du mercredi au samedi.

Qui vient rue de la Jonquière ? Le Centre n'est-il pas isolé, au bout de l'arrondissement ?
Près de 90 % des personnes (adhérents ou spectateurs d'un soir) habitent l'arrondissement et près de 80 % des gens y viennent et s'en retournent à pied. Un centre exilé ? Pas du tout ! Il existe une forte demande des habitants pour les activités proposées.

MARS 2014. L'UN DES SPECTACLES MONTÉS DANS LE CENTRE D'ANIMATION DE LA JONQUIÈRE.

Quelle est la part entre les activités de loisirs, le soutien scolaire et l'aide à l'insertion ?
Je dirais que 50 % de l'activité est dédiée aux loisirs et 50 % au soutien scolaire et à l'aide à l'insertion. Des classes des collèges et lycées de l'arrondissement viennent nous rendre visite pour des spectacles et des conférences. Le Centre de la Jonquière a développé un partenariat avec les associations du quartier.
Des actions de soutien scolaire sont renforcées afin d'adapter l'offre à la demande des habitants.
Un travail en réseau a été mis en place avec les deux Antennes Jeunes de l'arrondissement et avec le Conseil Local de la Jeunesse. L'aide et le soutien aux projets des jeunes (Première scène, Studio de musique, Paris Jeunes Vacances, Paris Jeunes Aventures, Paris Jeunes Talents, Paris Jeunes solidarité) sont une priorité de l'action des deux centres. Il y a même une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) au Centre de la Jonquière !

Les centres d'animation se projettent-ils hors des murs ?
Effectivement, ils participent à divers Festivals tels que le Rififi et le Festival de la Jeunesse place Navier. Depuis quatre ans, Interclub 17, participe en partenariat avec la mairie du XVIIe à la Semaine Bleue en organisant des ateliers informatique pour former des seniors et des jeunes. La Mairie du XVIIe accueille chaque année le festival de la danse des centres d'animation d'Actisce.

Comment les centres communiquent-ils ?
Il y a les sites internet et maintenant Facebook où les événements sont à l'affiche et où les contacts peuvent se nouer. Surtout n'oubliez pas qu'en juin, c'est la période pour vous inscrire ou vous réinscrire aux Centres !

PROPOS RECUEILLIS PAR VITO D'ALESSANDRO

NOS QUARTIERS SE LANCENT DANS LA MODE

Depuis quelques années, **créateurs et stylistes investissent les secteurs Epinettes et Batignolles**, redonnant un coup de jeune à nos vieilles boutiques.
Tous ces commerces, qui ont en commun la gentillesse de leurs hôtes, présentent avec goût leurs collections, dans le calme, sans musique assourdissante.
Nous vous en présentons quelques-uns. Il est important de les soutenir car ils apportent originalité, couleurs et esthétisme.

PAR CÉCILE URBAIN - PHOTOS DE L'AUTEUR

29 FEVRIER

Entrez vous y serez comme chez vous. Un bel espace feutré pour découvrir le concept original de quatre créateurs : Alix de la Forest et ses merveilleux souliers, vous fabrique des chaussures selon vos envies (couleur du cuir, forme et hauteur du talon). Les Dormeuses de Madpolarn et ses bijoux, dont il n'est pas interdit de modifier les teintes ou les tailles. Mariouca pour ses blousons et ses sacs. Quant aux jolis vêtements d'Angèle Pénel-Danon pour la marque Sagbarani, il est même possible d'apporter son propre tissu pour une réalisation unique.
29 RUE LEMERCIER, OUVERT DU MERCREDI AU VENDREDI DE 11H30 À 19H30 ET LE SAMEDI DE 11 À 19 H

LE DÉSORDRE URBAIN

Concept store féminin, où s'affichent sur les portants de nombreux créateurs en tout genre, vêtements, bijoux, décoration, maroquinerie dans une belle ambiance conviviale et chaleureuse. Un joli lieu pour les fouineuses adeptes de pièces uniques ou en série très limitée.
96, RUE NOLLET, OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 13 À 20 H ET LE SAMEDI DE 11 À 20 H

LEEMOA & NOURY

Joséphine Pentane, charmante jeune femme d'origine camerounaise, propose sa ligne de vêtements pour femme, enfant et homme, taillés dans des wax, ces tissus aux couleurs chatoyantes. Elle vend également de l'artisanat africain, bijoux, plats et objets de décoration.
36 RUE GAUTHEY, OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 10 À 20 HEURES

L'ÎLE DE GORÉE

Une jeune styliste sénégalaise, Coumba Thioubou, qui a organisé un défilé à la mairie du XVIIe l'an dernier et qui, depuis, connaît un certain succès. Très sollicitée, elle peine à tenir sa boutique et à réaliser de nouvelles collections.
69 RUE DE LA JONQUIÈRE

ATELIER MAÏTÉ WUSTNER

Ses jolis sacs colorés accrochent le regard du passant. La créatrice que l'on peut voir œuvrer, est arrivée dans le quartier il y a presque cinq ans, après avoir travaillé pour Céline et Hermès. Elle aussi offre la possibilité d'une création sur mesure.
17 RUE HÉLÈNE, OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 19 H, LE SAMEDI DE 10 H À 13H30 ET DE 14 H À 18H30

LA BOUTIQUE DE KOTI

Honneur au plus ancien et au précurseur : la boutique de Sari la Finlandaise. Habitante du quartier depuis de longues années Sari, vend ses propres produits qu'elle confectionne dans son atelier situé dans l'arrière boutique. Elle présente aussi les créations d'artistes de son pays natal. Un lieu atypique et familial.
3 RUE LEMERCIER, OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 13H30 À 19H30

KIT À PLAIRE

Jacqueline Kernaléguen, couturière styliste est dans sa boutique depuis déjà sept ans. Ses jolies ceintures sont uniques et méritent le détour. Elle offre son espace à quelques créateurs de vêtements, mais aussi de bijoux et anime plusieurs fois par semaine des ateliers de couture, d'où le petit rayon mercerie pour dénicher de beaux rubans ou galons. Des cours de tricot sont également donnés par l'une de ses amies.
40 RUE DES DAMES, OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 12 HEURES À 19H15

LA PETITE BOUTIQUE

Il se passe beaucoup de choses dans ce tout petit espace tenu par la styliste Anna Nagalo. Il regorge de créations, ses vêtements mais aussi ceux d'autres artisans dont quelques bijoux, céramiques et accessoires. Cette dynamique jeune femme propose également aux artistes peintres et photographes d'exposer leurs œuvres sur les murs de sa boutique.
41 RUE DE LA CONDAMINE, OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 12 À 20 HEURES

BIENTÔT UN NOUVEL ACCÈS POUR LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE ?

CET ENDROIT PROPICE À LA MÉDITATION, À L'ÉCART DE L'AGITATION DE LA VILLE, POURRAIT ÊTRE MIEUX MIS EN VALEUR. C'EST L'OBJET DE PLUSIEURS PROJETS DONT LA CRÉATION D'UNE ENTRÉE RUE GANNERON.

C'EST ICI QUE POURRAIT SE SITUER LA NOUVELLLE ENTRÉE VERS LA RUE GANNERON.

Ouvert en 1825, aménagé tout le long du XIXe siècle, le cimetière de Montmartre offre aujourd'hui des perspectives qui n'ont pas changé depuis un siècle. Cela en fait son charme, un endroit différent, à l'écart du bruit de la ville. C'est aussi un lieu de promenade propice à la méditation et à l'observation des changements de saison… Malheureusement, sa configuration est en elle même un obstacle à sa visite. Il est encerclé par un haut mur qui le rend invisible aux riverains et ne permet pas sa traversée, il est mal signalé et une seule entrée située boulevard de Clichy permet sa visite.

DES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES

En début d'année, deux nouvelles nous permettent d'espérer des évolutions significatives.

• L'APUR, Atelier parisien d'urbanisme, importante agence publique qui a pour missions d'étudier et d'analyser les évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques a édité un dossier « Étude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière Montmartre ».

Il souligne le *« caractère exceptionnel de son patrimoine artistique, architectural et végétal »*. C'est un document passionnant à lire (recherche historique, classification, cartographie….) dans lequel les auteurs font un certain nombre de préconisations visant à sa protection et à sa promotion.

• A l'initiative du conseil de quartier Grandes Carrières-Clichy et de son élue référente Danièle Fournier (alors conseillère de Paris), un « Vœu relatif à l'ouverture d'un accès supplémentaire et à la mise en valeur du cimetière de Montmartre » a été adopté à l'unanimité lors du conseil de Paris le 10 février 2014.

DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Plus concrètement, ce vœu exprime le souhait que ;

« - soit envisagée dans un premier temps la réouverture de la grille située rue Joseph de Maistre,

- soit lancée une étude de faisabilité relative à la création d'une autre entrée rue Ganneron, en prenant en compte l'expertise effectuée par les membres du conseil de quartier, qui permettrait aux habitants de traverser le cimetière,

- soit lancée une réflexion sur le devenir du cimetière de Montmartre, l'organisation d'événements culturels tels que des expositions, des installations d'artistes, des concerts ou lectures, activités de relaxation etc., tout en respectant sa fonction première de recueillement. »

C'est une vieille histoire. Déjà en 1910 et dans les années 1978-1982, l'ouverture d'une entrée supplémentaire avait été étudiée. On sait que la seule entrée est celle de l'avenue Rachel, l'entrée au carrefour Joseph de Maistre-Caulaincourt n'étant accessible qu'à la Toussaint. Notons que le Père Lachaise a cinq entrées, le cimetière Montparnasse six.

Selon l'étude de l'APUR, cette deuxième entrée pourrait être ouverte rue Ganneron à mi chemin entre la rue Fauvet et la Villa Saint-Michel.

Des évolutions prometteuses pour un cimetière parisien exceptionnel qui permettront sans doute aux habitants des quartiers voisins de le revisiter et d'en apprécier ses qualités.

DENIS LAGARDE

PUBLICITÉ

APRÈS QUATRE ANS DE TRAVAUX, LA VILLA DES ARTS EST RESTAURÉE, RÉHABILITÉE ET RÉNOVÉE. ELLE OUVRIRA SES PORTES AU PUBLIC LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE.

LA VILLA DES ARTS SAUVÉE DE LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

C'était en 2005, la Villa des Arts, au 15 rue Hégésippe Moreau, venait d'être vendue par la famille propriétaire des lieux depuis 1890 à un marchand de biens spécialisé dans la « vente à la découpe ». Cet ensemble de 65 logements-ateliers, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1994, a eu d'illustres locataires comme Eugène Carrière, Renoir, Signac, Cézanne, Picabia et, plus proches, Dufy, Marcoussis, Schöffer.
La Villa a souvent servi de décor pour des films et continuait d'abriter des peintres, musiciens, sculpteurs, architectes... Les promoteurs allaient-ils transformer ce lieu en résidence de luxe ?
L'émotion soulevée par la possible disparition de plusieurs dizaines d'ateliers et le démembrement d'un tel patrimoine entraîne une mobilisation des locataires et des riverains, qui interpellent jusqu'à la presse étrangère. déCLIC 17/18 écrit au maire de Paris, alerte les élus et diffuse un appel pour la sauvegarde de la Villa. Fin 2006, la ville de Paris rachète la Villa des Arts pour 22 millions d'euros puis conclut un bail emphytéotique de 55 ans avec la RIVP qui se propose de *« restituer le caractère architectural et l'ambiance des lieux »*.

Crédit photo : Hervé Abbadie

L'ESCALIER MONUMENTAL. ON NE SAIT PAS TROP S'IL PROVIENT DE LA GARE SAINT-LAZARE OU DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

OBJECTIF : RESTAURATION, RÉHABILITATION, RÉNOVATION

Cette mission est confiée aux architectes Grégoire Oudin et Bertrand Naut, selon un cahier de charges imposé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les travaux commencent début 2010, la Villa restant partiellement occupée sur l'ensemble de la durée du chantier.
Il faut profondément remanier les bâtiments pour faire de la place aux 36 logements sociaux. Et aussi les mettre aux normes techniques : créer des ascenseurs, un chauffage central collectif, moderniser le réseau d'assainissement, remplacer les verrières s'étageant en cascade rue Ganneron, créer des cuisines et salles d'eau. Et encore conserver les matériaux d'époque (parquet, moulures et boiseries, terre cuite...), rénover l'escalier monumental (on ne sait trop s'il provient de la Gare Saint-Lazare ou de l'Exposition universelle de 1889) et des éléments métalliques provenant des ateliers Eiffel, adapter en gardant l'esprit d'origine : restaurer des mezzanines, en réaliser d'autres dans un esprit contemporain en utilisant du métal perforé.
Sur la placette, un ancien local commercial est aménagé. Il doit servir de lieu d'exposition. Dans la période qui a précédé le rachat par la Ville, l'idée avait été lancée d'une ouverture de la Villa des Arts rénovée sur le quartier. La Villa devrait être ouverte à l'occasion des journées du patrimoine en septembre 2014.

PHILIPPE LIMOUSIN

Contact : http://www.lavilladesarts.org

RICARDO SUANES : PAROLE D'HABITANT

« Ce bâtiment emblématique du quartier revient d'un long voyage dont les péripéties ont failli l'emporter. Les artistes auraient pu être délogés et les ateliers transformés en lofts et logements de luxe.
Le mouvement qui a permis de le sauver, le préservant pour l'art dans la ville, se prolonge par un projet artistique en cours d'élaboration. La boutique existante sur la rue sera investie par les artistes organisés en association, comme un lieu d'ouverture permettant un contact plus direct et quotidien avec le quartier et le public.
L'action collective qui trouve une expression réussie dans la sauvegarde et la réhabilitation de la Villa des Arts devrait constituer de base pour un rayonnement futur de son action artistique. »

LE VÉLO : 2 ROUES QUI EN VALENT BIEN 4

PARCOURIR LE 17 ET 18e À VÉLO ? POURQUOI PAS ! LA MAIRIE DE PARIS Y CONTRIBUE DEPUIS DIX ANS, COMME DANS D'AUTRES VILLES EN FRANCE. MAIS BEAUCOUP RESTE À FAIRE POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX ADEPTES.

Le vélo ça rend heureux le Parisien ? Quelle bonne nouvelle, oui ! C'est en tout cas ce qu'en retiennent ceux qui animent Paris Vert (32, rue Damrémont), un magasin consacré à la vente et la réparation des vélos. Près de 1000 y sont écoulés chaque année dont 100 vélos électriques. Qu'en pensent-ils ces heureux propriétaires de vélos ? Qu'ils gagnent du temps, sont plus enthousiastes, qu'ils découvrent de nouveaux commerçants et espaces urbains. La ville redevient un lieu de conquête et de brefs voyages. En résumé, un moyen de transport qui redonne le sourire et…la santé.

BON POUR LE MORAL ET POUR LA SANTÉ

L'écrivain Marc Augé dans son livre « Eloge de la bicyclette » le résume ainsi : *« A travers lui, chacun a découvert un peu de son corps, de ses capacités physiques. »* Ils sont en effet nombreux les bienfaits des déplacements à bicyclette : lutter contre la sédentarité, le surpoids, l'hypertension artérielle, améliorer le tonus musculaire, faciliter la réduction de la consommation de tabac, d'alcool, de médicaments, améliorer le travail du cœur. Cette activité permet, au niveau mental, le dépassement de soi, contribue à la lutte contre le stress, favorise le respect des autres et l'humilité. Le vélo demande un peu de motivation, de volonté, de régularité, mais c'est pour la bonne cause !
A l'inverse de la course à pied, par exemple, le vélo peut se pratiquer à tout âge car c'est un sport « porté ». Les muscles et les articulations des jambes n'ont pas à supporter tout le poids du haut du corps. Toutefois, par sécurité, une visite chez le médecin est utile pour dépister les éventuelles contre-indications. Ceci effectué, il ne reste plus qu'à choisir suivant son envie, ou ses besoins, entre le vélo de course, le VTT (vélo tous terrains) ou, plus sûrement, le vélo de ville dans nos contrées urbaines, voire le vélo électrique qui fait de plus en plus d'adeptes.

VÉLIB : 120 MILLIONS DE TRAJETS PAR AN !

Les Parisiens qui ne souhaitent pas acquérir leur propre bicyclette peuvent opter pour le désormais célèbre Vélib' (www.velib.paris.fr), lancé en juillet 2007 à l'initiative du maire de Paris, Bertrand Delanoë. Ce système de location, qui offre aujourd'hui plus de

CENT ANS D'HISTOIRE

Moyen populaire de transport, le vélo est de noble naissance ! L'invention en revient au baron allemand Karl Drais von Sauerbronn, en janvier 1817, qu'il nomme la « laufmaschine », la machine à courir, qui a pour ambition de remplacer le cheval. Les Parisiens auront la chance de le voir avec sa draisienne dès avril 1818 au jardin du Luxembourg ! Notre inventeur le renomme « vélocipède ». Parcourir 600 mètres sur un engin en bois, muni d'une selle, sans pédalier, en se propulsant par la seule force des jambes, ne suscite par l'enthousiasme.

De nouvelles améliorations sont apportées en 1861 par le français Pierre Michaux qui invente l'ancêtre du pédalier, ce qui en améliore l'usage. Le succès arrive enfin. On y voit donc, dans les avenues et sur les places la bonne société s'exercer à ce nouveau sport. Bien des améliorations techniques suivent dont on retiendra surtout la chambre à air de Dunlop en 1888 et le pneu démontable de Michelin, puis le premier et vrai dérailleur en 1930. Au tournant du 20° siècle, Paris voit le vélo, nouveau terme utilisé après la première guerre, utilisé par une nouvelle population : les ouvriers et gens modestes, en nombre dans la capitale et ce, jusqu'aux années 1960, pour à nouveau disparaître ou presque, avant de revenir en force depuis les années 2000.

PLACE DE CLICHY AU DÉBUT DU SIÈCLE. LES PIÉTONS, LES CALÈCHES ET LES VÉLOS SE PARTAGENT LA CHAUSSÉE HARMONIEUSEMENT.

1200 stations et 20 000 vélos rencontre un succès qui ne se dément pas. Le nombre d'abonnés dépasse les 200 000 et quelque 120 millions de trajets sont comptabilisés chaque année. Ce succès a permis son extension à une trentaine de communes de la petite couronne. Même si les incivilités et les dégradations ternissent un peu ce beau bilan !

LE PLAN VÉLO 2010-2014

Au-delà du Vélib', il y a le plan vélo 2010-2014 qui prévoit la mise en place d'un réseau dense de pistes cyclabes, avec la création du double sens cyclable en zone 30. Ce système est présent par exemple dans le quartier Brochant pour le XVII°, ou, pour le XVIII°, dans le quartier Cavallotti côté Grandes Carrières, donc dans des rues à faible circulation automobile.
Ce plan ambitieux prévoit aussi quelque 700 km d'aménagements cyclables, un stationnement facilité, une signalétique dédiée, un apprentissage du vélo à Paris et une maison du vélo (37, Boulevard Bourdon à côté du métro Bastille, 75004) qui dispense des conseils techniques et pratiques.
Le vélo électrique n'est pas oublié avec une aide à l'achat de 400 € maximum.
Ce plan vélo reconnaît l'importance de ce moyen de transport au sein de la capitale. Un plan d'action confirmé, en mars dernier, au niveau national, par Frédéric Cuvillier, ministre des Transports. Qui propose, entre autres, de faciliter la création de places de stationnement pour les 2 roues dans les gares et les parkings.
Plus près de nous, nous apprécions aussi le tronçon rénové, pour les bus, entre la Fourche et la Place de Clichy, et la voie de bus ouverte aux vélos avec un séparateur ce qui améliore la sécurité. Reste que les cyclistes qui montent vers la Fourche n'ont pas ces mêmes garanties et que l'exiguïté de la voie de circulation rend l'exercice périlleux, les véhicules à moteur ne pouvant pas laisser le mètre réglementaire pour dépasser les cyclistes.

UNE ALTERNATIVE AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

Tout cela signe un changement de mentalités depuis vingt ans et marque un rapport plus distancié à la voiture (plus d'un Parisien sur deux n'en possède pas). Opter pour ce moyen de transport est un bon choix : il est rapide, économique, non polluant, peu dangereux et il prend peu de place.
C'est aussi une alternative à d'autres moyens de transports collectifs saturés, comme l'est la ligne M13. Cependant, dans la vie quotidienne, la cohabitation n'est pas facile entre les cyclistes, les voitures, les 2 roues et même les piétons. On voit encore trop souvent des voitures garées sur des pistes cyclables et dont l'infraction ne semble pas être une priorité pour la Préfecture de police de Paris. Tout ça ne décourage pas les quelques 200 000 Parisiens qui circulent à vélo, mais leur demande une extrême vigilance.

REJOIGNEZ LES CONVAINCUS

Vous êtes convaincus ? Il ne vous reste plus qu'à vous lancer. Un budget de 200 € minimum est à prévoir pour un vélo, et quelques équipements (habillement et outillage). A vous la liberté de parcourir, seul, en famille ou avec des amis, les rues du XVIIIe ou du XVIIe. Il est alors facile de passer par exemple par la rue Cardinet, le boulevard Pereire et de se retrouver après quinze minutes de pédalage tranquille au bois de Boulogne. Ou alors, pourquoi pas descendre la rue de Rome jusqu'à la gare Saint-Lazare et prendre le train (qui accepte les vélos) et se diriger vers le château de Versailles ! La campagne en moins de deux tours de roues est à proximité ! A moins que vous ne préfériez flâner vers le quartier de Montmartre.

PHILIPPE LE FRANÇOIS

LES 16 COMMANDEMENTS DU CYCLISTE

• Je respecte le code de la route et surtout les feux
• Je maîtrise ma vitesse (exemple avenue de Clichy en descente ou la tentation de rouler vite....)
• Je porte un casque
• Je respecte la priorité à droite
• J'évite de rouler avec un lecteur MP3, surtout si le son est fort...
• Je roule seul sur le vélo et pas avec un passager en plus, équilibre oblige
• Je roule la nuit avec les feux avant et arrière allumés et je porte des vêtements réfléchissants
• Je double une voiture ? Je le signale aux véhicules qui me suivent par un geste du bras
• Je ne roule pas sur les trottoirs
• Je fais attention aux piétons qui peuvent traverser la route n'importe où
• Je ne dépasse pas les véhicules par la droite (risque d'angle mort)
• Je roule plutôt et d'abord sur les pistes cyclables
• Je n'emprunte pas les sens interdits même si la tentation est parfois forte
• J'évite de rouler et de téléphoner en même temps
• Je roule à droite de la chaussée, mais pas trop près des véhicules (attention à l'ouverture soudaine des portières)
• Pour finir je ne roule qu'après avoir bien inspecté mon vélo (pneus, chaîne, freins)

MAGAZINES, LIVRES ET SITES...

• **Le magazine « Le Cycle »**, très complet et généraliste, mais aussi **« Cyclocoach »** pour les plus sportifs qui propose de nombreux conseils, notamment en matière d'alimentation ainsi que **« Cityride »** pour les urbains , magazine du vélo en ville (www.cityride.fr)
• **Paris à vélo**, le guide du routard.
• **Faire du vélo à Paris**, Parigramme.
• **Éloge de la bicyclette** (2), de Marc Augé, Manuels Payot : le vélo raconté par un amoureux du cycle.
• **Petit éloge de la bicyclette** par Eric Fottorino, éditions Gallimard 2012
• **Réparation et entretien de votre vélo**, Hachette loisirs : l'entretien du vélo image par image.

QUELQUES SITES

www.paris.fr : le site de la Mairie de Paris / Paris pratique/ Déplacements/Vélos.
www.mairie17.paris.fr : le site de la Mairie du XVII° pour les stations vélib/ transports/Vélib'
www.mairie18.paris.fr : le site de la Mairie du XVIII° / Guide du 18°/vos démarches/transports et déplacements.
www.velib.paris.fr : le site officiel du vélib'
www.parisrandovelo.fr : des ballades en vélo la semaine et week-end dans les rues de la capitale.

30 MARS 1814 À LA BARRIÈRE DE CLICHY, CHRONIQUE D'UN COMBAT INCERTAIN

EN CE PRINTEMPS 2014, LE BICENTENAIRE DE LA PRISE DE PARIS PAR LES COALISÉS N'A PAS ÉTÉ COMMÉMORÉ. A CAUSE DE LA CAMPAGNE DES MUNICIPALES PEUT-ÊTRE OU PARCE QUE CE FUT UNE DÉFAITE… LA PLACE DE CLICHY AURAIT PU ÊTRE CE « LIEU DE MÉMOIRE ».

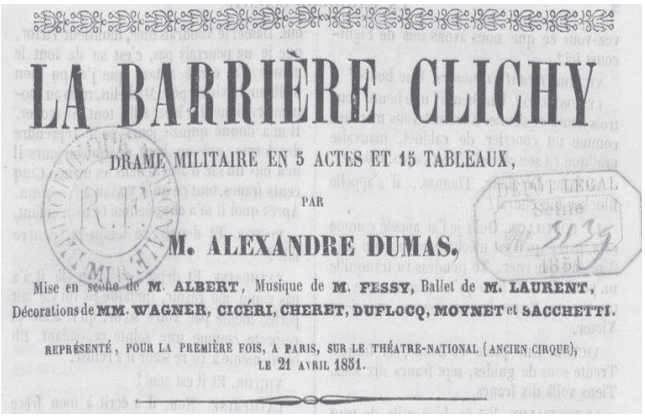
LA BARRIÈRE CLICHY

DRAME MILITAIRE EN 5 ACTES ET 15 TABLEAUX,

PAR

M. ALEXANDRE DUMAS.

Mise en scène de M. ALBERT, Musique de M. FESSY, Ballet de M. LAURENT, Décorations de MM. WAGNER, CICÉRI, CHERET, DUFLOCQ, MOYNET et SACCHETTI.

REPRÉSENTÉ, POUR LA PREMIÈRE FOIS, A PARIS, SUR LE THÉATRE-NATIONAL (ANCIEN CIRQUE), LE 21 AVRIL 1851.

L'AFFICHE DU DRAME MILITAIRE « LA BARRIÈRE DE CLICHY », CRÉÉ EN 1851 AU THÉÂTRE DES BATIGNOLLES.

Dans ce carrefour parisien aux confins de quatre arrondissements, qui se souvient des combats de 1814 ? Qui voit encore le monument au maréchal Moncey érigé en 1869 sous Napoléon III et qui ne fut jamais inauguré ? Un concours avait été ouvert en 1864, qui avait refusé un projet de Carpeaux décrit comme *« romantique et désordonné »* (voir la maquette au Petit Palais).
Décryptons. Le sort a tourné pour Napoléon Ier.
Après la campagne de Russie de 1812 et les échecs en Allemagne en 1813, les coalisés passent le Rhin en janvier 1814. C'est la bataille de France : victoires éphémères, défaites, Napoléon mène des batailles de retardement. Il a nommé son frère Joseph lieutenant général. Au soir du 29 mars, les coalisés sont aux portes de Paris : 200 000 Russes, Prussiens, Autrichiens, Bavarois, Hollandais, même des Suisses. Face à eux, Mortier, Marmont alignent 20 000 hommes autour de Paris.

UNE VILLE INDÉFENDABLE

Paris, c'est alors la surface des 11 premiers arrondissements (tout n'est pas construit), derrière l'enceinte fiscale des Fermiers Généraux ouvrant par 56 barrières d'octroi. Dans Paris intra-muros, Moncey commande une garde nationale qui aligne 100 hommes à chacune des 12 grande barrières (dont la Barrière de Clichy) et 12 légions de 300 volontaires auxquels s'ajoutent 4 000 gardes nationaux armés de piques et 8 000 non armés restés aux Invalides ; 200 canons sont servis par des polytechniciens et des invalides.
Paris était indéfendable. Le 28 mars, l'impératrice et le roi de Rome ont quitté la ville. Joseph Bonaparte, cantonné à Montmartre, autorise les généraux à entrer en pourparlers avec l'ennemi. On se battra surtout autour de Paris : à Romainville, Charenton, au Pré Saint-Gervais, aux Buttes Chaumont, à Belleville… Des généraux s'illustrent : Secrétan, Christiani, Belliard, Clavel, Compans, Pelleport, Ordener ; des rues de Paris portent leurs noms.

UN FRANÇAIS COALISÉ, PREMIER À PARIS

Alexandre-Louis Langeron, colonel français, puis émigré, puis général dans l'armée russe, a pris Montmartre. Il fallait qu'un Français soit le premier des coalisés à rentrer dans Paris où les monarchistes s'étaient organisés…
Entre Langeron et Paris, il n'y a plus que les gardes nationaux de Moncey à la Barrière de Clichy. Moncey a installé son QG au cabaret du père Lathuille dont on parlera tant, *« des gardes nationaux se mettent en embuscade avenue de Clichy, les pièces d'artillerie installées dans le tambour de la barrière et servies par des invalides retiennent pendant un temps les Russes qui dévalent de Montmartre »*.
« Retiennent pendant un temps » : tout est dit.

DES COMBATS MEURTRIERS

Les combats autour de Paris sont meurtriers : on évoque 8 800 tués, blessés ou disparus dans les rangs français, et 300 gardes nationaux, et aussi 7 000 Russes et 2 000 Prussiens. Mais, aux portes de Paris, combats symboliques, de retardement, pour l'honneur, à la Barrière de Clichy et à la Barrière du Trône (place de la Nation).
Comment expliquer alors cette légende autour de Moncey et de la Barrière de Clichy ? Sous la Restauration, on vit des libéraux, et même des républicains, ressentir une forme de nostalgie à l'égard d'un empire dont on avait oublié les massacres et l'autoritarisme, ne retenant qu'une certaine grandeur. C'est vrai d'un Béranger, de Stendhal et d'Hugo même.

L'AFFAIRE EST FAITE

Si à des combats, même mythifiés, s'ajoute une intervention du peuple, incarné par exemple par le père Lathuile, l'affaire est faite ! Emile de la Bédollière dans son guide « Le nouveau Paris, histoire des 20 arrondissements », publié en 1860 raconte : *« Des tirailleurs de la 2e légion embusqués dans les vignes et autour des carrières accueillirent l'avant-garde [russe] par une vive fusillade et se replièrent derrière la barrière de Clichy ».* Dans les vignes… C'est presque trop ! C'est le lien avec ce cabaret, ouvert rue (avenue) de Clichy depuis 1790 - le vin était moins cher passé l'octroi - où Moncey aurait installé son quartier général.

LE GROUPE EN BRONZE D'AMÉDÉE DOUBLEMARD.
AU NORD, FACE À L'ENNEMI, MONCEY, UN SABRE À LA MAIN,
PROTÈGE DE SON BRAS GAUCHE UNE ALLÉGORIE DE LA VILLE DE PARIS
PORTANT UN ÉTENDARD SURMONTÉ DE L'AIGLE IMPÉRIAL.

On imagina Lathuile clamant aux braves défenseurs – des gardes nationaux, c'est le peuple - *« buvez, mangez et videz la cave. Il ne faut rien laisser à l'ennemi ! »*
La maison du père Lathuile fut le point de mire de l'ennemi : une douzaine de boulets s'y logèrent, l'un dans le comptoir où il resta nombre d'années…
Le cabaret peint par Manet en 1879 ne disparut qu'en 1906. Allez voir le Cinéma des Cinéastes.
La Bédollière ajoute toutefois : *« Cependant, à 5 heures du soir, le son de la trompette annonça un parlementaire et un armistice fut proclamé. »*
Ce ne fut pas Austerlitz !

NAISSANCE D'UN MYTHE

Déjà, Alexandre Dumas avait fait jouer La Barrière de Clichy, pièce en trois actes. Elle fut créée en 1851, au théâtre des Batignolles (aujourd'hui théâtre Hébertot), cela ne s'invente pas ! Dumas qui était proche de Louis-Napoléon Bonaparte encore président de la république, peu avant son coup d'état, veut y voir du théâtre républicain.
En 1836, un certain Adolphe de Leuven qui, à l'occasion, collaborait avec Dumas, publia « Le père Lathuile ou le cabaret de la barrière de Clichy », souvenir de 1814 en 1 acte.
Citons seulement ces vers : *Vive l'empereur ! À ce cri j'les r'connais / Ils arrivent au pas de charge, ce sont bien les Français / On démonte un cosaque, je l'entraine dans un coin / Pour faire le coup de poing / pan, pan, pan, les armes tonnent /*
Contribution à la naissance d'un mythe…
On conçoit que Napoléon III dont l'image pâlissait en 1864 ait eu l'idée d'un monument à la mémoire des combattants de 1814 jouant cinquante ans plus tard, sur un patriotisme populaire, pour ranimer la flamme bonapartiste. Las, ce monument ne fut jamais inauguré : en 1870, il y avait d'autres urgences.

PHILIPPE LIMOUSIN

« UNE VIE BIEN REMPLIE… »
BON ADRIEN JEANNOT (DIT) DE MONCEY (1754-1842)

En 1814, Moncey, né en 1754, est le doyen des maréchaux de Napoléon qui l'a nommé major général de la Garde nationale. C'est un peu un pré-retraité que ce vaillant militaire, engagé comme grenadier en 1769 sous Louis XV, que la République nommera général en 1794 .
Oublié par le Directoire car suspect de royalisme, il favorisera le coup d'état du 18 brumaire et sera nommé maréchal d'empire en 1804. Lors du couronnement de Napoléon, c'est Moncey qui portera la traîne de Joséphine.
Au sein de la Grande Armée, surnommé Fabius, il combat en Espagne et en Hollande. Peu favorable à la campagne de Russie, il est nommé inspecteur général de la gendarmerie et donc comandant de la garnison de Paris, poste de confiance. On sait le rôle qu'il a joué à la barrière de Clichy le 30 mars 1814, largement mis en scène dans les années qui ont suivi. On sait moins que le 11 avril, il assure le gouvernement provisoire de l'adhésion des troupes de la gendarmerie. Aussi, le 13 mai, Moncey est nommé ministre d'État, puis pair de France et chevalier de l'ordre de Saint Louis.
Il va quand même refuser d'être du jury qui condamnera Ney. Courte disgrâce, retour en grâce dès 1816. Un des commandants de l'expédition d'Espagne en 1823, il sera connétable au sacre de Charles X en 1824… mais prête serment à Louis-Philippe en 1830. Couvert d'honneurs, gouverneur des Invalides en 1833, il sera présent au retour des cendres de Napoléon le 15 décembre 1840. Bien plus tard, Edgar Faure dira « ce n'est pas la girouette qui tourne, mais le vent… »

PUBLICITÉ

PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

« JE ME SOUVIENS DE L'AVENUE DE SAINT-OUEN ET DE SON PETIT BAL MUSETTE »

MADAME S. EST ARRIVÉE AVENUE DE SAINT–OUEN EN 1936, À L'ÂGE DE 2 ANS. VOICI SON TÉMOIGNAGE DES PRESQUE 80 ANS PASSÉS DANS LE QUARTIER.

LE CAFÉ PAPILLON EN 1936 : UN VRAI BAL MUSETTE.

Le café Papillon a ouvert ses portes en 1920. Mon oncle Alfred Chala l'avait hérité de sa belle mère. La famille vivait juste au-dessus. Le samedi et le dimanche, la salle de bal était ouverte. Mon père ouvrait le bal en dansant avec moi. Immédiatement après, ma mère me couchait. Mais je me relevais aussitôt et, avec mon petit frère, et nous nous asseyions sur une marche pour regarder les gens danser. C'était un vrai bal musette. Mon père était au comptoir, ma mère à la caisse et mon oncle Alfred, malgré un bras perdu à la guerre de 14, passait régulièrement par dessus le comptoir pour vider les trouble-fête dont les voyous de la porte Saint-Ouen.

UN DIAMANT INCRUSTÉ DANS LES DENTS DU HAUT

Peu de familles du quartier fréquentaient l'établissement ces soirs là. Au bal se rencontraient des femmes à la liberté tarifée : Hélène la Rouquine, Fernande, Marie la Boiteuse, surveillées et protégées par quelques malfrats. Je me souviens de P'tit Louis Pagès, Paulo le Riche qui avait un diamant incrusté dans les deux dents du haut, Dédé les Mirettes Bleues, qui s'était échappé de Fresnes dans la voiture du directeur de la prison. Mon père vendait des jetons et il passait entre les couples, pendant la danse, afin de les récupérer.

Tout le reste de la semaine se rencontraient des habitués, habitants du quartier. « Bouboule », conduisait le « L », ancêtre du bus 81. Quand il passait devant le café, il klaxonnait et ma mère allait vite lui porter un verre de blanc, pas à chaque passage évidemment !

Le livreur de glace, manchot de la première guerre, faisait ses livraisons en portant les pains de glace avec son crochet ce qui nous effrayait le chien et moi. L'homme orchestre, avec tambour, tambourins et grelots passait régulièrement boire son coup, en nous faisant très peur car, bien plus tôt, une femme jalouse l'avait vitriolé et défiguré. Pendant la guerre, ma mère faisait cuire la viande apportée par les Allemands. Devant la pénurie, mon père distillait du pastis dans la cave, très apprécié par les Allemands. Les truands habitués du bal avant-guerre ont sans doute protégé mon père.

Au retour d'exode, le bal a fermé. Le café, lui, a été mis au nom de ma mère, car mon père était juif. En 1942, mon oncle a décidé de vendre.

DES MARCHANDES DE 4 SAISONS !

A côté, au 24 et au 26, il est difficile d'imaginer la grande cour entourée de logements populaires desservis par un escalier et une coursive. Dans une autre cour, M. Bernelin fabriquait des caramels. Il moulait le caramel chaud dont il réservait les restes pour les enfants du coin.

Les marchandes de 4 saisons de l'avenue de Clichy remisaient leurs carrioles dans une autre cour contiguë. On y trouvait aussi un étameur, Toto, ancien coureur cycliste. Et tout au fond il y avait les ateliers de sculpteurs. Les enfants du quartier étaient fascinés par les statues inachevées ou ratées, à qui il manquait une tête, des bras ou les pieds.

Près de là se trouvait aussi le restaurant Ver, qu'on disait être un restaurant communautaire, car on y faisait des menus ouvriers.

L'ODEUR DU BOIS ET CELLE DES CARAMELS

Dans les années 1950-60, les remises des marchandes de quatre saisons ont été vendues. De nombreux artisans s'y sont installés, dont un ébéniste que j'ai bien connu. Sur la mezzanine, il surveillait comme un trésor les bois anciens récupérés sur des vieux meubles. Dans une commode de gantier, il stockait les morceaux de placage de bois précieux nécessaires à la restauration des commodes, secrétaires, etc. Une bonne odeur de bois flottait, parfois mélangée à celle des caramels de Mr Bernelin. Un peu plus loin, le sculpteur, Maître Furia, exerçait son talent dans son atelier bohème qui lui servait aussi d'habitation, trop chaud l'été et horriblement froid l'hiver ! Seule la mort l'a obligé à laisser ses blocs de marbre, ses maillets et ciseaux un triste jour d'hiver. Dans une des allées bordée de lilas, on se retrouvait le dimanche pour quelques parties de pétanque. Tout ceci jusque vers les années 70…

Dans les années 30, ma meilleure amie habitait dans un hôtel situé au 28, Elle vivait dans une pièce unique avec ses parents, sa maman flamande et son père nigérian anglais. Musicien de métier, il avait travaillé avec Joséphine Baker au Casino de Paris. Il y avait des piles de livres sur la commode. C'est là que j'ai pris goût à la lecture.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE LESEURRE

NOS LECTEURS ÉCRIVENT...

« Végétaliser le quartier »

Je crois que la maire du XVIIe a affirmé lors de la campagne des municipales qu'elle était favorable à une plus grande végétalisation du quartier, dont la hideuse façade de la mairie. Ne pourrait-on pas, par la même occasion, végétaliser le mur situé dans le renfoncement de la placette avenue de Clichy angle rue Lechapelais, et mettre de grandes jardinières (comme sur la place Biot si bien réussie). Cela aurait aussi l'avantage d'éviter le stationnement des motos et scooters et, par ailleurs, l'étalage qui perdure devant la boutique de vêtements.
Merci beaucoup pour votre travail car, grâce à vous, le quartier s'améliore d'année en année.
Sincèrement,
Cécile U.

« Lettre à Hégésipe »

Là, je craque... Trois décennies que nous cohabitons dans ce micro-quartier en triangle, cimetière Montmartre-La Fourche-Cavallotti, dans un arrondissement populaire, désormais en voie de boboïsation voire de gentryfication - d'un Paris qui s'emplit d'entreprises commerciales, de touristes, de fêtards...
Oh là minute ! Paris est vivant d'une multitude d'hommes et de femmes de tous âges : d'actifs - qui bossent - d'inactifs - qui ont fait des enfants ou ont bossé toute leur vie - d'actifs inoccupés – qui cherchent désespérément du boulot - et d'autres... Qui a le droit de prendre le dessus ?
Que le quartier renouvelle son offre commerciale, entendu. Qu'il accueille des activités de loisirs variées cherchant à fructifier, entendu. Mais attention au carambolage bruyant entre ces activités de loisir et les habitants tout aussi légitimes.
Les rues sont bordées d'immeubles de hauteur hausmannienne – faut-il le regretter ? - pas besoin d'être ingénieur du son ni d'avoir inventé l'eau chaude - pour constater que le son monte, amplifié jusqu'aux appartements environnants à plusieurs dizaines de mètres, là où essaient de dormir des familles d'actifs, d'inactifs... (cf. plus haut).
Ces gens-là, tous résidents, veulent continuer à vivre et dormir en paix en partageant en bonne intelligence ce bout d'espace parisien.
Et tout le monde pourra vivre pacifiquement une vie choisie, dans le respect de la vie choisie de ses voisins.
Chantal G.

PROPRETÉ : DELANOË REGRETTE, HIDALGO RELANCE

Dans une interview à Canal+ le 12 mai, Bertrand Delanoë émet quelques regrets : *« C'est vrai que sur certains sujets, je m'aperçois que j'ai cédé trop vite à des choses trop conformes »*, citant le service de la propreté miné *« par le conservatisme syndical et l'incivilité des Parisiens »*. Anne Hidalgo, dans le « Journal du Dimanche » du 18 mai affirme *« la propreté, c'est* [aussi] *une priorité* ». Elle annonce la mise en place d'une « Brigade verte » et le renforcement des sanctions.
Vaste sujet !
déCLIC 17/18 y reviendra. ⊙

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : LES TRAVAUX ONT REPRIS. Après une interruption d'environ six mois due au recours déposé par l'association « La justice dans la cité », qui réclamait l'annulation du Partenariat Public-Privé passé avec Bouygues pour construire et entretenir ce bâtiment pendant vingt-sept ans, les travaux du TGI ont repris en avril. Bouygues Construction assurait alors que le nouveau bâtiment serait livré le 30 juin 2017. ⊙

PUBLICITÉ

LES FROMAGES DES BATIGNOLLES -SPECIALITES ITALIENNES
Marché des Batignolles - 96 bis rue Lemercier 75017 Paris - Tél. 01 58 59 17 49 - mobile : 06 85 52 59 11

NOTRE SITE

declic1718.org

le site de notre association

LE SITE DECLIC1718.ORG

- **Pour accéder au site** de déclic1718, tapez declic1718.org

La page d'accueil s'ouvre

Sur cette page d'accueil, on trouve:
Tout en haut de la page, à droite : un encart avec une loupe : tapez le mot clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant
Puis, en haut, de gauche à droite : les brèves, au centre un carrousel d'images défilant correspondant au quartier, à droite une image des Bulletins
* en cliquant sur cette image du Bulletin, apparaitront toutes les couvertures des Bulletins. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous verrez alors apparaître tous les articles de ce Bulletin

Enfin en bas de cette page d'accueil, à gauche, vous trouvez :
*un cadre : **ADHERER** quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez le, remplissez le et envoyez le à : Association déclic 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle.Paris 75018 - en joignant un chèque
*un cadre **NOUS CONTACTER**, en cliquant dessus, vous pouvez nous joindre par mail. Nous vous répondrons
*un cadre **NOUS SUIVRE,** par les réseaux sociaux **en bas de la page, à droite** :
*un **AGENDA** qui informe des rendez-vous intéressants dans le quartier.
* **4 pavés en image**, qui renvoient aux articles contenus dans le site.

Et maintenant, comment naviguer dans le site ?
Sur le haut de la page d'accueil, vous trouvez, sur toute la largeur de l'image un bandeau rouge où sont inscrites les rubriques suivantes en blanc :
ACCUEIL - NOUS CONNAITRE - NOS DOSSIERS - NOS QUARTIERS - LES ACTIONS DE DECLIC - NOTRE PATRIMOINE - ENVOYER
Cliquez sur l'une des rubriques, apparaît alors une table d'articles à gauche de l'écran se référant à cette rubrique
Cliquez sur le titre de l'un des articles de cette table, apparaissent alors des images et des articles développés ou « en cours de développement».
Cliquez sur les icônes de téléchargements pour avoir accès à des documents anciens ou des dossiers complets.

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17|18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC DÉCLIC 17/18 : DIFFUSEZ CE BULLETIN – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**